



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER RÉGIONAL :  
« LE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ  
FINANCIER DE LA CEMAC »

Douala (République du Cameroun), 29 et 30 octobre 2009

**NOTE DE PRÉSENTATION**

Dix ans après la réalisation de l'étude de faisabilité du Marché Financier Régional en Afrique Centrale qui a conduit à la décision politique de sa mise en place, il paraît souhaitable d'en dresser un bilan et de soulever la problématique de son développement en vue d'accroître l'impact de ce marché financier dans la dynamique de financement des économies de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC).

Au terme d'une décennie 1999/2009 de lancement du marché financier, le bilan demeure très en deçà des attentes, cristallisé sur la coexistence de deux bourses au sein de la CEMAC en dépit de l'étroitesse du marché régional. En outre, le faible nombre d'opérations réalisées à ce jour sur les deux marchés soulève à nouveau la question de la **viabilité de ces structures boursières**.

En effet, le total des fonds levés sur les marchés financiers de la CEMAC s'élève à environ **157.4 milliards de FCFA**. Cette contribution relativement faible au financement des économies est liée à la faiblesse de l'offre de titres depuis la création des deux Bourses.

Les catégories de titres offerts ne sont pas diversifiées. Il s'agit uniquement d'actions et d'obligations qui sont proposées aux investisseurs par appel public à l'épargne ou par placement privé.

L'animation du compartiment « action » reste exclusivement le fait du marché camerounais avec trois émissions ayant permis de mobiliser environ **18.5 milliards** de FCFA notamment dans le cadre d'opérations d'offres publiques de vente partielle des actions composant le portefeuille de la Société Nationale d'Investissement du Cameroun dans le capital de la SAFACAM (environ 3 milliards de fonds levés) et SEMC (0.5 milliard de fonds levés). Les capitaux mobilisés proviennent également d'une augmentation de capital de SOCAPALM (environ 15 milliards de fonds levés).

En revanche, le marché financier régional n'a enregistré aucune opération de cession d'actions ou d'augmentation de capital.

Le marché obligataire enregistre quant à lui un total de fonds levés de **138.9 milliards** de FCFA essentiellement sur le marché financier régional où on distingue d'une part, des opérations par appel public à l'épargne (« Etat Gabonais 5,5% net 2007-2013 » d'un montant de 81.5 milliards de FCFA et « Prix-Import 7% 2009-2014 » d'un montant de 400 millions de FCFA) et d'autre part, des opérations par placement privé (BGD : 10 milliards et BGFI BANK : 40 milliards).

Le marché obligataire connaît un réel frémissement, mais le caractère irrégulier du rythme des émissions constitue une entrave à l'émergence d'un marché dynamique et performant. Par ailleurs, il n'existe pas encore d'émetteurs de référence qui offrent aux investisseurs une quantité régulière de titres susceptibles de favoriser la formation d'une courbe de rendement de référence.

L'analyse du profil des souscripteurs de titres sur le marché financier régional confirme le rôle de premier plan des investisseurs institutionnels qui détiennent plus des trois quarts des titres émis. L'intervention des investisseurs individuels demeure marginale. L'absence d'organismes de placement collectif qui garantissent à tout moment la liquidité de l'épargne des ménages investie sur le marché, peut expliquer le faible niveau de souscription des particuliers aux titres émis.

Au regard de cet état des lieux, il ressort que le marché de la CEMAC demeure très peu développé et reste caractérisé par une offre de titres relativement faible au regard des besoins de financement importants en

matière d'investissement public et privé. Le marché financier ne joue pas encore un rôle significatif dans le financement de l'investissement en Afrique Centrale, alors qu'aujourd'hui et plus que jamais, ce compartiment du financement de l'économie doit occuper le rôle qui est le sien en permettant d'assouvir les besoins de financement à long terme des acteurs économiques.

Pour exploiter au mieux sa capacité à constituer une nouvelle dynamique de financement des économies de la CEMAC, certaines mesures doivent être prises permettant de bâtir un marché financier véritablement intégré, capable de mobiliser les ressources longues au profit de l'économie.

Cette forte conviction fait suite aux différentes réflexions menées sur l'importance du Marché financier et de son développement dans la zone CEMAC. Celles-ci ont conduit à de fortes recommandations qui s'articulent notamment autour du rapprochement des deux marchés ainsi que d'autres mesures structurelles favorisant son développement. Parmi ces recommandations on peut citer :

- le rapport sur le « Programme d'Evaluation du Système Financier (PESF) » de la CEMAC établi par le FMI et la Banque Mondiale en 2006 ;
- des recommandations issues du « Forum sur la Diversification et la Promotion de l'Investissement non pétrolier en vue d'une croissance forte et durable dans la CEMAC » organisé par la BEAC à Libreville, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2007 ;
- des recommandations issues du « Colloque : Accords de Partenariat Economique et Financement des Entreprises en Afrique Centrale », organisé par la BDEAC à Brazzaville les 4 et 5 décembre 2007.
- Des recommandations issues de la Conférence sur « le Développement du Secteur Financier dans la CEMAC » organisée par la BEAC et le FMI, les 3 et 4 juin 2008 à Yaoundé.

L'organisation par la COSUMAF de cet atelier régional sur le développement du Marché Financier de la CEMAC s'inscrit dans le cadre du projet de Renforcement des Capacités des Institutions Régionales de la CEMAC financé par l'Association Internationale de développement (IDA). Bénéficiaire du volet don de ce financement, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) est chargée de mettre en œuvre les projets éligibles, à savoir :

- la réalisation d'une étude de faisabilité du marché financier visant l'harmonisation des cadres légaux et réglementaires et l'interconnexion technique des deux bourses existantes ;
- le renforcement des capacités de la COSUMAF et d'autres organes de régulation des marchés financiers aux fins de l'amélioration du cadre du marché des valeurs mobilières.

Prenant appui sur cet accord de financement, le Comité Ministériel de l'UMAC, au cours de sa réunion du 3 avril 2009 à BATA a recommandé à la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et la Commission des Marchés Financiers du Cameroun (CMF) de mettre en œuvre toutes les diligences pour un rapprochement en vue de l'intégration du marché financier de la CEMAC.

Enfin, la nécessité de se prémunir contre les risques systémiques, sujet d'actualité au cœur de la régulation financière mondiale suite à la dernière crise financière et économique internationale, implique un dispositif de coordination au niveau régional permettant de rendre **robuste le marché financier** de la sous région en assurant sa protection contre tout fait susceptible d'affecter son fonctionnement. La réflexion sur la création d'un Comité de stabilité financière en Afrique Centrale menée sous la conduite de la BEAC qui implique la participation active des organes de régulation du marché financier, nécessite que par nature, le développement du marché financier régional soit envisagé dans un cadre harmonieux et intégré.

## B. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

---

Bâtir un marché financier régional harmonisé et intégré qui permet de contribuer efficacement au financement de la croissance dans la zone CEMAC, tel est l'objectif cible assigné à cet atelier régional. Les acteurs de marché, les décideurs et les experts, après un échange d'expériences vont, sur la base de la « feuille de route en vue de dynamiser le Marché Financier Régional » qui est proposée, s'assurer du schéma optimal de rapprochement des deux marchés et insuffler les mesures idoines pour développer ledit marché.

Plus spécifiquement, cet atelier devrait permettre :

- D'identifier les principaux obstacles au développement des marchés financiers en Afrique Centrale ;
- D'amorcer le processus de rapprochement des deux marchés financiers de la CEMAC;
- D'élaborer une feuille de route relative aux diligences à accomplir pour le développement dynamique et harmonieux du marché en zone CEMAC.
- De définir un chronogramme de mise en place des mesures

Les résultats attendus sont :

- Elaborer une feuille de route de développement du marché financier plus consensuelle avec tous les acteurs en présence;
- Meilleur dialogue avec tous les interlocuteurs concernés par la problématique du développement du marché financier et de son intégration ;
- Croissance de l'activité sur le marché;
- Meilleure intégration du système financier en Afrique Centrale ;

## C. POPULATIONS CIBLES

---

- Acteurs du marché financier (Bourses de valeurs, Sociétés de Bourse, Prestataires de Services d'Investissement, Dépositaires Centraux et autorités de régulation) ;
- Entreprises ;
- Banques;
- Compagnies d'assurance et Caisses de prévoyance sociale ;
- Banques de Développement ;
- Administrations financières des Etats de la CEMAC (Trésor, Ministère de l'Economie et des Finances, Caisses d'Amortissement, Comptabilité Publique..) ;
- Comités de Privatisation ;
- Banques Centrales ;
- Institutions Communautaires ;

## D. PROGRAMME DES TRAVAUX

---

PANEL 1 : Etude comparative des Marchés financiers francophones

Président : Monsieur Christian de BOISSIEU (Président du Conseil d'Analyse Economique – France) ;

PANEL 2 : La Consolidation des places boursières

Président : Monsieur Martin GBEDEY (Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers – UEMOA)

PANEL 3 : Comment développer le marché financier ?

Président : Monsieur Hicheim HILALY (Directeur Général Adjoint du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières - Maroc) ;

PANEL 4 : Feuille de Route du Développement du Marché financier de l'Afrique Centrale »

Président : Monsieur Christian de BOISSIEU (Président du Conseil d'Analyse Economique – France)

## E. LIEU

---

Douala, République du Cameroun,  
Hôtel AKWA PALACE,

## F. CONTACT /COMITE D'ORGANISATION

---

<p><b>Alexandre GANDOU</b> Président - <b>COSUMAF</b> B.P. 1724, Libreville – GABON Bur : +241 74 75 91 Fax : +241 74 75 88 Email : <a href="mailto:gandou@cosumaf.org">gandou@cosumaf.org</a> Site web : <a href="http://www.cosumaf.org">www.cosumaf.org</a></p>	<p><b>Marcel ONDELE</b> Chef de Cabinet &amp; Responsable du Contrôle Interne - <b>COSUMAF</b> B.P. 1724, Libreville – GABON Port : +241 07 53 12 67 Bur : +241 74 75 91 Fax : +241 74 75 88 Email : <a href="mailto:ondele@cosumf.org">ondele@cosumf.org</a> <a href="mailto:marcel_ondele@yahoo.fr">marcel_ondele@yahoo.fr</a></p>
<p><b>Idriss ABDELKADER ADDA</b> Responsable Administratif et Financier - <b>COSUMAF</b> B.P. 1724, Libreville – GABON Port : +241 07 59 50 58 Bur : +241 74 75 91 Fax : +241 74 75 88 Email : <a href="mailto:abdelkader@cosumaf.org">abdelkader@cosumaf.org</a> <a href="mailto:iabdel@yahoo.fr">iabdel@yahoo.fr</a></p>	<p><b>Jacques Junior SCHULE</b> Responsable de la Communication -<b>COSUMAF</b> B.P. 1724, Libreville – GABON Port : +241 07 80 97 88 Bur : +241 74 75 91 Fax : +241 74 75 88 Email : <a href="mailto:schule@cosumaf.org">schule@cosumaf.org</a> <a href="mailto:tasch71@yahoo.com">tasch71@yahoo.com</a></p>